

RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DES ÉQUIPES DE SOINS



Connaître et comprendre sa responsabilité professionnelle sur le plan juridique est aujourd'hui indispensable dans l'exercice des métiers de santé. Cette formation vise à permettre aux différents professionnels de clarifier leur champs de responsabilité dans une pratique quotidienne.



COORDONNATEUR

- Dianelle DUFOREST-REY



PUBLIC

- Personnel médical, paramédical et administratif



DUREE

- 2 jours



EFFECTIF

- Groupes de 10 à 15 personnes



INTERVENANT

- Denise BARRAYA



LIEU

- IFSI ou en Intra



TYPE FORMATION

- Programme DPC
n°551515000028



COÛT

- 250 € / participant

DESCRIPTIF

Ce programme a pour objectif de permettre aux participants :

- ↳ D'actualiser leurs connaissances en matière législative et jurisprudentielle
- ↳ De situer leur rôle dans une équipe interdisciplinaire et d'identifier ce que recouvre la responsabilité juridique des soignants la constituant
- ↳ De savoir définir les règles de collaboration afin de cerner les risques

PROGRAMME

1. ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

- État des lieux
- Définitions des besoins

2. APPORTS DIDACTIQUES :

- Les principes de la responsabilité juridique
- La notion de faute, de préjudice et de lien de causalité
- Responsabilité personnelle et responsabilité de l'administration
- L'Organisation du travail en équipe
- Les instances d'expression des droits : missions, rôles (CRUQPC, CHSCT, Commissions des soins infirmiers, CME...)
- Les écrits professionnels et leur valeur juridique

3. EVALUATION :

- Questionnaire d'évaluation pré et post formation
- Questionnaire de satisfaction post formation

Présentiel
2 jours

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports de connaissances, Etudes de cas, Analyse de situation,